



# CONTRAT D'ENTRETIEN

**Conclu entre** : CH4 MDS

**Adresse** : 5 RUE GUSTAVE EIFFEL 77220 TOURNAN EN BRIE

**Courriel** : [ch4mds@gmail.com](mailto:ch4mds@gmail.com)

**Tél** : 01.73.86.01.08

## ET L'UTILISATEUR

Nom :

Adresse :

N° logement :

Code postal :

Ville :

Tel :

Port :

Courriel :

## FACTURATION (si différente)

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tel :

Port :

Courriel :

### Concernant le matériel suivant :

Marque :	Modèle :
Date de Mise en service :	Age du logement :

**CONTRAT** : Une Visite d'entretien, Dépannage illimité (voir conditions générales au dos)

Le présent contrat est souscrit pour la somme de :

~~160€~~ **TTC = PRIX RESIDENCE RUE DE LA COULEE VERTE 124€ TTC** (TVA 5.5 % \*)

Pour la période du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Régler par \_\_\_\_\_ N° Chèque \_\_\_\_\_

Signature du client précédée de la mention « lu et approuvé »

En signant, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales figurant au dos du présent contrat.

\*TVA 20% pris en charge par nos services pour les logements neuf les deux premières années.

01/2023

# Conditions générales du contrat

Le contrat d'entretien est conclu pour une durée d'un an. Une reconduction de ce dernier vous sera proposée avant l'échéance de ce dernier.

Le contrat étant un forfait annuel, ne pourra pas être remboursé au prorata pour départ anticipé.

Toutes nos pièces de rechanges sont certifiées d'origine constructeur et garanti 1 ans .Cette garantie est obligatoirement subordonnée à un entretien annuel, réalisé par une entreprise qualifiée dès la première année d'utilisation (circulaire ministérielle du 09/08/78 –JO du 13/09/78) la main d'œuvre et les frais de déplacement restant à la charge de l'utilisateur (en l'absence de contrat d'entretien).

Notre politique nous interdit d'intervenir dans un logement sans la présence d'un adulte, et les animaux enfermés dans une autre pièce afin que les interventions se passent dans les meilleures conditions. Notre responsabilité ne saurait être engagée pour tous les incidents ou accidents provoqués par fausse manœuvre, malveillances, sinistres, guerres, inondations, tremblement de terre et incendies.

Paieement comptant à l'issue de l'intervention par chèque.

**Horaire de la société :** du lundi au jeudi 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30 ; le vendredi jusqu'à 16h30.

**Le contrat d'entretien comprend :**

L'entretien annuel de la chaudière et le déplacement .Et les dépannages **et en cas de panne seulement** liées à la chaudière (à la demande de l'abonné), les pièces de rechange restant à la charge de l'abonné (sauf garantie).

**La visite annuelle d'entretien comprend :**

Le nettoyage du corps de chauffe, du bruleur, la vérification de la pompe, le réglage des débits gaz, des organes de sécurité et de régulation, selon la norme AFNOR NFX 50 -010.

Les visites sont programmées à l'avance sous rendez-vous.

**En cas de panne :**

Nous nous engageons à intervenir dans les 72 heures. Le délai d'approvisionnement des pièces de rechange est subordonné à leur disponibilité chez le fabricant car nous utilisons que des pièces certifiées d'origine. Ce délai s'entend du lundi au vendredi.

**Ce contrat ne prend pas en charge :**

La remise en route la chaudière quel que soit le motif (notamment au début de de la période de chauffe).

Les pièces détachées, le détartrage, le ramonage, le désembouage de réseaux et la purge des radiateurs.

Les interventions sur le thermostat d'ambiance et tout ce qui est en dehors de la chaudière (groupe de sécurité, limiteur de pressions, coupure gaz ou électricité...).

Le remplacement du ballon, vase d'expansion, anode quand celui-ci nécessite la dépose de l'appareil ou plus de 2 heures de main d'œuvre.

La réparation des fuites éventuelles dans le circuit de chauffage.

Notre contrat ne prend pas en charge les problèmes liés à la mauvaise qualité de l'eau (par exemple les dégâts liés au calcaire), le gel, les mauvaises manœuvres et les interventions non réalisées par nos soins.

**CH4 MDS pourra réaliser un devis gratuit pour toute demande.**

**Prestation hors contrat :**

01/2023

	TARIFS HT	tva 5.5%	tva 10%	tva 20%
DEPLACEMENT	<b>25.00 €</b>	<b>26.38 € ttc</b>	<b>27.50 € ttc</b>	<b>30.00 € ttc</b>
TAUX HORAIRE	<b>60.50 €</b>	<b>63.82 € ttc</b>	<b>66.55 € ttc</b>	<b>72.60 € ttc</b>
TOTAL	<b>85.50 €</b>	<b>90.20 € ttc</b>	<b>94.05 € ttc</b>	<b>102.60 € ttc</b>